Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202147-20260605-DE_2026_073-DE

Délibération N° DE_2026_073

Département des Côtes d'Armor
Commune de Plouézec

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 03 juin 2026

DATE DE LA CONVOCATION : 26 mai 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 23
Présents : 20
Votants : 22

Le trois juin deux mille vingt-six, à 20 heures 00, Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Gilles PAGNY.

Etaient présents : Monsieur Gilles PAGNY, Monsieur Patrick REMY, Madame Véronique ROLLAND, Madame Christine FAVENNEC, Monsieur Jean-Marie BRIENT, Madame Annie HERVE, Madame Marie-Françoise MARJO, Monsieur Charles NORMAND, Madame Sylviane AMOURET-LE-BIDEAU, Monsieur Florent BIZZARO, Madame Emmanuelle LE JEUNE, Madame Isabelle LELONG, Monsieur Sebastien GUILLOU, Monsieur Xavier SOURICE, Madame Alysée LEBEAU, Monsieur Nicolas HELLO, Madame Murièle MAUNY, Madame Patricia CORREZE, Monsieur Franck GENIQUE, Monsieur Thomas RAYNAUD

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Monsieur Thierry ANDRE représenté par Monsieur Florent BIZZARO, Monsieur Erwan SERVIGET représenté par Monsieur Gilles PAGNY

OBJET : 1.1 COMPTE RENDU DE LA DELEGATION DU MAIRE

Monsieur le Maire rend compte au Conseil municipal des décisions prises dans le cadre de sa délégation de pouvoirs, conformément à l'article L 2121 – 22 du C.G.C.T.

Décision du 24 février 2026

Travaux de PATA

Fourniture d'émulsion de bitume et de gravillons dans le cadre de travaux de réparation ponctuelles de chaussées au point à temps automatique - EUROVIA

Montant : 32 555,00 € HT- 39 066,00 € TTC

Décision du 23 mars 2026

Borne METROPOLIS (borne de recharge pour véhicules électriques et hybrides) - AREA

Montant : 700,00 € HT - 840,00 € TTC

Décision du 13 avril 2026

Travaux Chapelle St Paul : Ravalement de façade - SARL SEBASTIEN QUERO

Envoyé en préfecture le 05/06/2026
Reçu en préfecture le 05/06/2026
Publié le
ID : 022-212202147-20260605-DE_2026_073-DE

Montant : 19 678,50 € HT - 23 614,20 € TTC

Décision du 22 avril 2026

Location de 3 toilettes sèches - CAUX LOC SERVICE

Montant : 9 576,22 € HT - 11 491,46 € TTC

Décision du 27 avril 2026

Délégations de fonctions des Adjoints au Maire

Décision du Conseil municipal : Le Conseil municipal prend acte

Le Secrétaire de séance,
Monsieur Sebastien GUILLOU

MAIRIE DE PLOUÉZEC

Le Maire,
Gilles PAGNY,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'État.